

Communication N° 20 - 2011 au Conseil communal

Séance du 14 septembre 2011

Le Cinéma City Club de Pully renaît grâce à la persévérance de l'Association CityClub, au soutien de ses membres, des donateurs et de la Ville de Pully.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

L'Association CityClub, avec l'appui de la Ville de Pully, est en bonne voie de relancer l'exploitation de cette salle de cinéma, l'un des piliers de la politique culturelle pulliérane, grâce à de nombreux soutiens financiers.

La majeure partie du loyer pour 2011 est garantie, grâce aux cotisations et aux dons des membres de l'Association, ainsi qu'à la compréhension et à l'effort consenti par le propriétaire des lieux.

Une importante partie du montant pour la reprise du matériel laissé par Cinérive SA est également couverte par la récolte de fonds auprès des membres et sympathisants de l'Association.

L'objectif de l'Association, créée en 2007 et forte de 480 membres, est de faire du Cinéma City Club un véritable pôle culturel en assurant des projections régulières, dès septembre 2011, à raison de cinq séances hebdomadaires, soit du jeudi au dimanche.

Il est également question d'assurer de suite la mise en place d'événements ou de mini-festivals à caractère culturel ou social, au minimum une fois par mois, et organisés soit par l'Association, soit en mettant la salle à disposition de tiers.

Deux manifestations ont déjà eu lieu en mai et en juin rassemblant plus de 400 spectateurs. Des festivals de films sont d'ores et déjà programmés pour les mois de septembre, octobre et novembre, ainsi qu'au printemps 2012.

Plusieurs collaborations sont à l'étude avec, notamment, La Lanterne Magique, le Cinéma ABC à la Chaux-de-Fonds, la Cinémathèque suisse ou encore Illusonic (start-up issue de l'EPFL). Cette dernière permettrait au Cinéma City Club d'être la première salle équipée du système Ambisonic, nouveau concurrent sérieux au monopole mondial de Dolby, la portant ainsi à la pointe de la qualité sonore.

Pour sa part, la Municipalité de Pully a décidé d'octroyer à l'Association CityClub un montant unique de CHF 25'000.00, en 2011, pour contribuer à l'acquisition de matériel de projection vidéo manquant. Elle s'est également engagée à participer au budget de l'Association, dès 2012, en allouant une subvention annuelle de CHF 20'000.00 pour encourager la promotion et la diversité de la vie culturelle pullliérane.

La Municipalité prévoira également au budget un montant permettant de verser une contribution de CHF 2.00 par billet vendu et ce jusqu'à concurrence de CHF 30'000.00.

La preuve de confiance de la Ville de Pully devrait encourager d'autres mécènes ou investisseurs à s'impliquer financièrement dans la survie et la renaissance du Cinéma City Club.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



La secrétaire



C. Martin

Pully, le 13 septembre 2011